

Engagé-es au quotidien pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



Les élus des syndicats de la FSU ont 5 titulaires et 5 suppléants (soit la moitié des sièges) et dans les faits, c'est donc toute la diversité de nos professions qui se retrouve sur nos listes (enseignants du 1er et du 2nd degré, collège, lycée généraux et technologiques et lycée professionnels, personnels administratifs, infirmières EN, personnels de vie scolaire ...)

Depuis 2014, nous sommes intervenus sans relâche sur la lourdeur des effectifs et le manque de personnels, en particulier le manque de remplaçants dans le premier et le second degré. Nous avons lutté contre la fermeture des CIO et le démantèlement de l'ONISEP. Nous avons obtenu que

l'application des décrets 2016 concernant les contractuels se traduise dans notre académie par une réelle revalorisation, la prise en compte du niveau de qualification et que le renouvellement d'un contrat corresponde à une reconnaissance de la valeur professionnelle. Nous avons imposé des annulations de suppression de postes à l'aide des remontées d'établissements. Nous agissons résolument pour que l'entrée dans le métier des stagiaires soit mieux adaptée aux réalités du métier et aux diversités des parcours. Nous continuons à intervenir pour que se mette en place une réelle médecine de prévention dans notre académie.

**Voter FSU au CTA, c'est adresser un message fort à l'administration
Syndicat de lutte et de propositions,
nous porterons dans les instances les revendications des personnels**

- **pour des métiers reconnus et revalorisés :**
 - le dégel du point d'indice,
 - des mesures de carrière qui profitent à toutes et tous,
 - la résorption de la précarité,
 - l'égalité professionnelle femmes-hommes
- **pour un service public d'éducation ambitieux :**
 - maintenir les académies,
 - garantir la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du territoire,
 - s'opposer aux logiques de tri social et aux inégalités territoriales,
 - défendre des offres de formations diversifiées et des contenus émancipateurs
- **pour l'amélioration de nos conditions de travail :**
 - les créations de postes à la hauteur des besoins,
 - la diminution du nombre d'élèves par classe,
 - une formation initiale et continue de qualité pour tous les personnels
- **pour le respect de nos professions :**
 - le maintien du principe statutaire pour les personnels pour assurer l'égalité dans l'offre et le fonctionnement du système éducatif,
 - s'opposer à l'autoritarisme des hiérarchies intermédiaires et au management au mérite,
 - garantir le respect de nos professionnalités et de nos missions.

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE